

CHAMPIONNAT INTERNATIONAL DE LYON 2024

HENRI RINCK

Règlement Intérieur

Article 1 : Organisation

Le Championnat International De Lyon Henri Rinck 2024 est organisé par Lyon Olympique Echecs et Echecs Club Villeurbanne du mercredi 24 au dimanche 28 Avril 2024.

Le tournoi se déroule dans le bâtiment Bonnetain, à l'**ECAM LaSalle 40 Montée Saint-Barthélémy 69005 Lyon.**

Article 2 : Homologation et Appariements

Ce tournoi open, homologué par la Fédération Française des Echecs (FFE – numéro d'homologation 61713) et par la Fédération Internationale des Echecs (FIDE – numéro d'homologation 353702), se joue en 9 rondes. Les règles du Jeu sont celles de la FIDE entrées en application le 1er janvier 2023.

Les appariements informatisés (programme P.A.P.I 3.3.7 conçu par Erick Mouret) se font au système suisse standard.

Les joueurs sont autorisés à prendre **un (1) « Bye »** pendant le tournoi, **jusqu'à la ronde 4**, à condition d'en avoir informé l'arbitre au plus tard avant la fin de la ronde précédente.

Article 3 : Cadence

La cadence est de **1h30 + 30 secondes par coup depuis le premier coup.**

La notation est obligatoire durant toute la partie.

Le **forfait est déclaré après 60 minutes de retard**, sauf si l'arbitre en décide autrement.

Article 4 : Inscription

Le tournoi est ouvert à tout joueur licencié A à la F.F.E. pour la saison en cours et tout joueur étranger justifiant d'un code F.I.D.E.

Les droits d'inscription sont de 50 Euro pour les seniors, de 25 Euro pour les jeunes (U20).

Demi-tarif pour MF et gratuit pour les GM et MI.

La limite d'inscription est fixée au mercredi 24 avril 2024 à 14h00.

Article 5 : Horaires des rondes et programme de l'open

Le programme du tournoi est le suivant :

Mercredi 24 Avril :

- 12h00 à 14h00 : pointage et paiement sur place – les joueurs arrivés au-delà de 14h15 seront appariés pour la ronde 2
- 15h00 – 19h00 : Ronde 1

Jeudi 25 Avril :

- 9h30 – 13h30 : Ronde 2
- 15h00 – 19h00 : Ronde 3

Vendredi 26 Avril :

- 9h30 – 13h30 : Ronde 4
- 15h00 – 19h00 : Ronde 5

Samedi 27 Avril :

- 9h30 – 13h30 : Ronde 6
- 15h00 – 19h00 : Ronde 7

Dimanche 28 Avril :

- 9h30 – 13h30 : Ronde 8

- 15h00 – 19h00 : Ronde 9
- 19h30 – 20h30 : Remise des prix

Article 6 : Classement et Prix

Le classement final est établi suivant le nombre de points de parties.

Les systèmes de départage des ex æquo sont dans l'ordre le **buchholz tronqué, puis la performance.**

La liste des prix est affichée en annexe.

Les prix ne sont pas cumulables.

Les prix sont attribués en fonction du classement général après départage des ex-æquo.

Article 7 : Arbitrage

Le tournoi est arbitré par M. Laurent FREYD (FRA), Arbitre International.

Il sera assisté de Mme Siluva Pilliai JAIN MARLET (IND), Arbitre FIDE, et M. Lionel BUDACI (FRA), Arbitre Fédéral Open 2.

Article 8 : Nulle par accord mutuel

Il n'y a pas de restrictions sur les offres de nulle.

Article 9 : Comportement des joueurs

Les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs de la FFE et le code de l'éthique de la FIDE.

Il est interdit de fumer dans la salle du tournoi.

Il est interdit d'analyser et de blitz dans la salle de Jeu.

Les forfaits non justifiés seront signalés à la Direction Nationale de l'Arbitrage de la FFE pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

Pendant la partie, un joueur ne peut quitter la salle de jeu (zone de jeu, toilettes, buvette, zone fumeur) sans la permission de l'arbitre. De même, un joueur au trait n'est pas autorisé à quitter la zone de jeu. Il est aussi formellement interdit d'aller dans la salle d'analyse durant sa partie. Il faut également éviter toute discussion et lecture suspecte.

Pendant la partie, il est recommandé de ne pas apporter de téléphones ou autres moyens électroniques de communication dans la salle de jeu. Si de tels appareils sont dans la salle de jeu, ils doivent être éteints, placés dans un sac sous la responsabilité du joueur, et en aucun cas être portés par le joueur en cours de partie. Dans tous les cas, si un tel appareil est allumé ou trouvé sur un joueur, le joueur perd la partie. L'adversaire sera déclaré vainqueur. Des contrôles aléatoires peuvent être effectués.

Exclusion après 2 forfaits : Un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre sera considéré comme avoir abandonné le tournoi, sauf s'il justifie de son absence avant la publication des appariements de la prochaine ronde.

Les participants acceptent la réglementation anti-dopage du ministère des Sports. S'il est effectué un contrôle les participants ont l'obligation de suivre les directives de l'organisateur et du médecin pratiquant le contrôle.

Article 10 : Fin de partie

A l'issue de la partie, le vainqueur ou le conducteur des blancs en cas de match nul, apporte les deux originaux des feuilles de partie à la table d'arbitrage. Les joueurs rangent les pièces sur l'échiquier et éteignent la pendule.

Article 11 : Commission D'appel

La commission d'appel est constituée de 3 membres.

Sa composition sera affichée en annexe avant la fin de la 1^{ère} ronde.

Article 12 :

L'inscription au Championnat International de Lyon 2024 Henri Rinck implique l'acceptation du présent règlement.

L'Organisateur
Christophe LEROY

L'Arbitre Principal
Laurent FREYD

ANNEXE 1 : COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL

La commission d'appel est composée de 3 membres :

Président : A définir parmi les participants

Membres : A définir parmi les participants

A définir parmi les participants

ANNEXE 2 : LISTE DES PRIX

Montants garantis si 80 inscrits

Les prix sont attribués à la place.

1 ^{er} Prix :	800 Euro + 1 Coupe
2 ^{ème} Prix :	600 Euro + 1 Coupe
3 ^{ème} Prix :	450 Euro + 1 Coupe
4 ^{ème} Prix :	300 Euro
5 ^{ème} Prix :	200 Euro
6 ^{ème} Prix :	150 Euro
7 ^{ème} Prix :	120 Euro
8 ^{ème} Prix :	100 Euro
9 ^{ème} Prix :	90 Euro
10 ^{ème} Prix :	80 Euro

1 ^{er} Jeune (U20) :	80 Euro + 1 Coupe
1 ^{ère} Féminine :	80 Euro + 1 Coupe
1 ^{er} Vétéran :	80 Euro + 1 Coupe
1 ^{er} Senior Plus :	80 Euro + 1 Coupe

1 ^{er} des 1000/1399 :	80 Euro
1 ^{er} des 1400/1599 :	80 Euro
1 ^{er} des 1600/1799 :	80 Euro
1 ^{er} des 1800/1999 :	80 Euro
1 ^{er} des 2000/2199 :	80 Euro

Total des prix : 3 610 Euro